

## La crise des déchets et ses poubelles qui s'entassent, comme ici à Bastia, est une des conséquences de l'absence de tri.

CHRISTIAN BUFFA

C'est un passage obligé pour mettre définitivement à terre la crise des déchets. L'équation est présentée de cette façon par les nationalistes en place à la région depuis 2015. Dans le plan des déchets mis en place à l'échelle insulaire, dont l'exécutif a la charge, les objectifs s'affichent en lettres noires. « Le tri à la source, préconisé par le Plan d'action de la Collectivité de Corse, est aussi une obligation légale, précise le document stratégique mis en avant par la Collectivité de Corse (CdC) en 2018. La loi de transition énergétique impose le tri des recyclables en amont de tout autre traitement. En raison de ses performances, le

système de collecte en porte à porte (PAP), au plus près des usagers, sera déployé en priorité partout où cela est possible. » À ce titre, la CdC s'est fixé un but ambitieux qui consiste à atteindre un taux de 60 % de tri en cinq ans. Il suffit pourtant de regarder les chiffres dévoilés par le Syvadeo sur l'année 2019 pour mesurer la difficulté de la tâche. Le taux de tri s'établit à 36 % soit 266 kg par habitant l'année passée contre 32 % en 2018. Bien loin des espérances. Même si l'organisme en charge de la mise en œuvre de la politique de gestion des déchets préfère voir le verre à moitié plein : « Le taux de tri affiche une nouvelle fois une hausse significative avec 4

points de plus par rapport à 2018, mais notre poubelle est encore constituée pour 70 % de déchets recyclables. » Malgré cette « petite » hausse, l'île figure dans le peloton de tête des producteurs de déchets. La région produit 39 % d'ordures en plus que la moyenne nationale, établie à 525 kg par an et par habitant : « Cette tendance s'explique par l'impact du tourisme, qui représente l'équivalent annuel de 25 % d'habitants supplémentaires. Ce volume reste néanmoins en deçà de la moyenne de 944 kg/an/habitant constatée dans les territoires très touristiques. » Le volume des ordures ménagères pourrait donc considérablement baisser cette saison

## Le tri des déchets est plus important dans le rural que dans les villes.

MARIO GRAZI

en lien avec la crise du Covid-19 et la fréquentation en berne sur le plan touristique.

### La Balagne en tête du classement

Une maigre consolation au cœur d'un dossier qui n'en finit plus d'empoisonner les insulaires depuis des décennies. Des CorSES qui malgré les errements politiques sur le sujet, prennent, tout de même, lentement conscience des gestes à adopter pour mettre fin à cette problématique. « L'effort constant sur le tri a permis de diminuer le volume des ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement, analyse le Syvadeo. Celui-ci reste cependant

élevé : 425 kg/an/habitant contre 254 kg/an/habitant en moyenne nationale. De manière générale, on trie moins en Corse que la moyenne nationale : seulement 1,5 emballage sur 10, 3 papiers sur 10 et 6 bouteilles de verre sur 10. Les études de caractérisation menées en 2019 montrent ainsi que 70 % de ce qui est jeté aux ordures ménagères sont constitués de déchets qui auraient pu être triés. »

Des statistiques à nuancer avec les flux recyclables qui eux sont en nette augmentation pour la troisième année consécutive : « La distribution de composteurs individuels et l'installation de composteurs partagés dans les cœurs de villages et les quartiers d'habitations ont permis, en 2019,

de mettre au compost 9 kg de déchets par habitant qui auraient auparavant été jetés avec les ordures ménagères. Désormais, plus de 20 % de la population de l'île dispose d'une solution de compostage à la source de ses biodéchets. »

À ce jeu, la Balagne figure en tête du classement du tri. Si l'intercommunalité produit 1 026 kg par an et par habitant, elle parvient à trier 50,5 % de ses déchets. Le plus haut taux de l'île. À contrario, l'interco Celavo Prunelli figure en queue de peloton avec 18,4 % de taux de tri. Un bilan qui n'empêche pas le contribuable de passer à la caisse alors que la crise des déchets dépasse les quatre millions d'euros de surcoût...

ANTOINE GIANNINI